



COMMUNE SYMBOLE

République Française

Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Georges PATIENT,
Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOUL
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

Sénateur Maire
1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ONT DONNE PROCURATION Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016

Monsieur le Sénateur Maire donne lecture de la disposition prévue à l'article 49 modifié de la loi du 26 janvier 1984 ; celui-ci prévoit que « le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à un cadre d'emplois, A,B ou C, à l'exception des agents de police municipale, pouvant être promus à un grade d'avancement, est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique.

Ainsi, les ratios réglementaires d'avancement de grade se trouvent désormais remplacés par un dispositif qui tend à rendre à l'assemblée délibérante une totale marge de manœuvre dans la fixation, au sein de la collectivité, du nombre d'agents susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade. Il indique, en conséquence, que la légalité d'un avancement de grade est désormais conditionné par la détermination, en interne, du ratio d'agents susceptibles d'être promus par rapport au nombre de ceux qui sont promouvables.

Il précise que si l'assemblée délibérante est libre dans ses choix, elle peut tenir compte d'un certain nombre d'éléments objectifs tels que :

- la politique générale des ressources humaines en matière d'avancement
- la reconnaissance du mérite et de l'expérience professionnelle de chacun

Il précise, en outre, que les dispositions en vigueur n'imposent pas que le taux de promotion retenu soit identique pour tous les emplois et cadres d'emplois et que l'autorité territoriale reste libre de procéder ou non à l'inscription d'un agent sur le tableau annuel d'avancement.

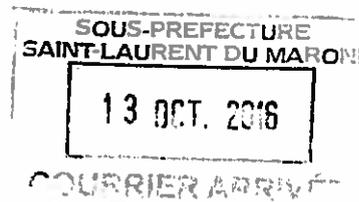
VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU le 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU l'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

VU l'avis émis par le Comité Technique

Il propose donc de fixer comme suit le taux de promotion pour les avancements de grade de la collectivité :



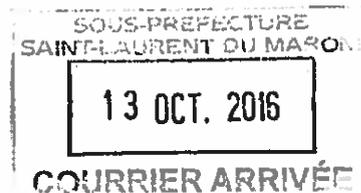
Grade d'origine	Grade d'accès	Effectif du grade d'accès	Nombre de promouvables	Ratio (%)	Nombre de nominations possibles	Observations
Rédacteur	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} Classe	0	1	100%	1 (avancement au choix)	Justifier de 5 ans au moins de services effectifs ou emploi de catégorie B ou de même niveau et avoir atteint le 7 ^{ème} échelon du grade de rédacteur.
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} Classe	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	3	4	100%	4	Avoir atteint le 5 ^{ème} échelon et au moins 6 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe.
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Classe	0	2	100%	2	5 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe et 2 ans d'ancienneté au moins dans le 6 ^{ème} échelon.
Adjoint Technique de 1 ^{ère} Classe	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	2	1	100%	1	Avoir atteint le 5 ^{ème} échelon et au moins 6 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents



- Accepte les propositions du Sénateur Maire
- Fixe le taux de promotion des avancements de grade comme proposé par le Sénateur Maire

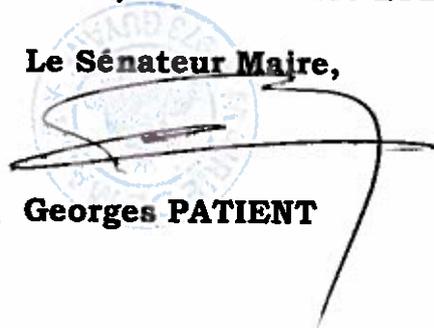
Sauf décision interne expresse de l'assemblée délibérante prise pour un nouvel avis du Comité Technique, ces dispositions seront reconduites tacitement d'année en année.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

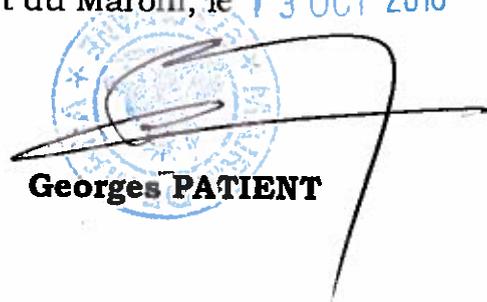
Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,



Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana soussigné, certifie que la présente délibération a été publiée, le _____ et transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**



Georges PATIENT

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
13 OCT. 2016
COURRIER ARRIVÉ



COMMUNE SYMBOLE

République Française

Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : CREATIONS DE POSTES AU TABLEAU D'EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Georges PATIENT,
Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOUL
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

Sénateur Maire
1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

ONT DONNE PROCURATION Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016



Le Sénateur Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

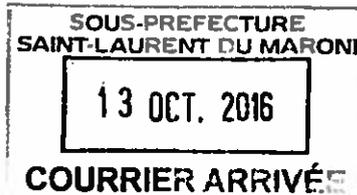
Compte tenu de la nécessité de renforcer les directions de l'administration générale, des services techniques municipaux et la bibliothèque.

Compte tenu de la nécessité de pourvoir à la nomination d'agents non lauréats du concours d'ATSEM de 1^{ère} classe et figurant sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion de la Guyane,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Considérant la nécessité de créer des emplois non permanents de :

- Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, cat. C, (1) ;
- Adjoint technique de 2^{ème} classe, cat. C, (2) ;
- ATSEM de 1^{ère} classe, cat. C, (5)



Le Sénateur Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un (1) emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, non permanent à temps complet à raison de 30 heures hebdomadaires.
- la création de deux (2) emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe, non permanent, dont un (1) à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires et un (1) à temps non complet, à raison de 30 heures hebdomadaires.
- la création de cinq (5) emplois d'ATSEM de 1^{ère} classe, non permanent à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois sera modifié à compter du 8 octobre 2016,

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par des contractuels, dans les conditions fixées aux articles 3 1° et 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

APRES en avoir délibéré,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-2,

VU le tableau des emplois,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE : d'adopter la proposition du Sénateur Maire,

DE MODIFIER le tableau des emplois,

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,



Georges PATIENT

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
13 OCT. 2016
COURRIER ARRIVÉE

Le Sénateur Maire de la Commune de Mana
soussigné, certifie que la présente délibération
a été publiée, le _____ et transmise
à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de
Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**



Georges PATIENT



COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : CREATIONS DE POSTES SUITE A AVANCEMENT DE GRADE

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Georges PATIENT,
Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

Sénateur Maire
1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

ONT DONNE PROCURATION Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016



Le Sénateur Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

La délibération doit préciser :

- le(s) grade(s) correspondant(s) à l'emploi créé.
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, (le cas échéant),

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Considérant la nécessité de créer un (1) emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et de trois (3) emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, en raison de la nomination par avancement de grade d'agents remplissant les conditions pour en bénéficier,

Le Sénateur Maire propose à l'assemblée,

- la création de un (1) emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- la création de trois (3) emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 15 décembre 2016,

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : Adjoints Techniques Territoriaux,

Grade : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe :

- ancien effectif : 0 emploi
- nouvel effectif : 1 emploi

Filière : Administrative,

Cadre d'emploi : Adjoints Administratifs Territoriaux,

Grade : Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe :

- ancien effectif : 4 emplois
- nouvel effectif : 7 emplois



LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

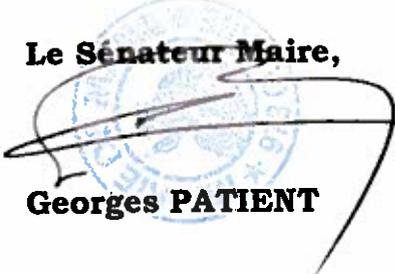
DIT que Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

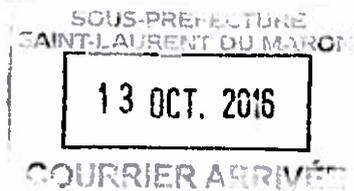
Le Sénateur Maire,


Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana soussigné, certifie que la présente délibération a été publiée, le et transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, le

13 OCT 2016


Georges PATIENT





COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : ACCUEIL DE VOLONTAIRES POUR DES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

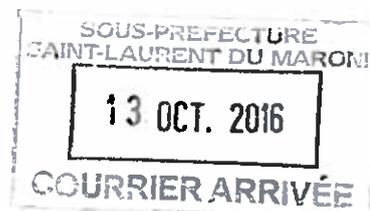
ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016



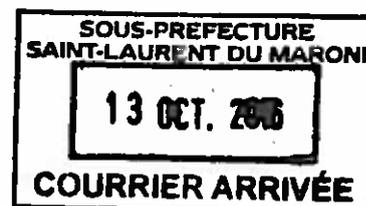
Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans. Il s'agit :

- d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat ;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

Compte tenu de l'intérêt du service civique dont les conditions sont rappelées dans le rapport ci-après, Monsieur le Sénateur Maire de la Commune souhaite accueillir 07 jeunes volontaires, sur une période de 06 mois renouvelable.

Ils seront répartis dans divers services de la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire de la commune de Mana à demander l'agrément nécessaire auprès du délégué territorial du Service civique

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire de la commune de Mana à créer 7 postes de volontariat de service civique

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire de la commune de Mana à signer les conventions avec les différents partenaires potentiels

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire de la commune de Mana à signer les conventions avec les jeunes qui seront engagés

APPROUVE le versement d'une prestation en nature ou d'une indemnité complémentaire de 106,94 € par mois et par jeune, pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport

ARRETE le montant totale par mois pour les 07 jeunes est de 4491,48 € par période de 6 mois

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire de la commune de Mana à inscrire au budget communal ou sur la décision modificative la participation de la commune.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,


Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana soussigné, que la présente délibération a été publiée, le et transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**


Georges PATIENT

**SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
13 OCT. 2016
COURRIER ARRIVÉE**



COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : PARTENARIATS CNES/COMMUNE DE MANA

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI

13 OCT. 2016

COURRIER ARRIVÉ

Lors du comité de pilotage CNES/COMMUNE DE MANA qui s'est tenu le 02 aout 2016 à 10h00, sous la co-présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1 ère Adjointe au Sénateur Maire, représentant Monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire de Mana et de Monsieur Alex AGAPIT, Directeur délégué de la Mission Guyane du CNES, plusieurs décisions ont été arrêtées :

N°	Bénéficiaires	Opérations	Coût total Opération	Montants CNES (€)	Critères CNES	Avis
1	Commune de Mana	Projets numériques Ecole Bellony	10000 €	4000 €	Jeunesse	Favorable
2	Commune de Mana	Animations Vacances scolaires	22000 €	18000 €	Jeunesse	Favorable
3	Commune de Mana	Acquisitions matériels informatiques	4000€	3000 €	Jeunesse	Favorable
4	Commune de Mana	Acquisitions d'une pirogue à 12	36950 €	5000 €	Jeunesse	Favorable

L'opération n°4 est remplacée par l'opération qui suit :

4	Commune de Mana	Acquisition de matériels pour les activités au PEJ	60000 €	5000 €	Jeunesse	e/a délibération
---	-----------------	--	---------	--------	----------	------------------

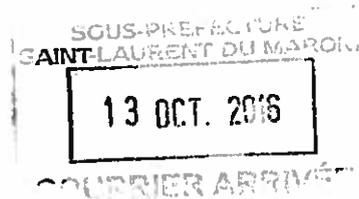
Informations complémentaires par projet :

- Le projet n°1 Vient à la suite du projet réalisé à l'école Man Tina. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un « plan numérique pour l'éducation » par l'acquisition d'équipements numériques mobiles (valide de 12/16 tablettes, pote pour l'enseignant, espace de stockage borne wifi, logiciels). Elle a pour objectif de permettre à tous l'accès aux ressources numériques adaptées à l'éducation et l'enseignement pédagogiques.
- Le projet n°2 est un projet mis en œuvre chaque année par la Commune. Il s'agit de la mise en œuvre de diverses animations durant les vacances scolaires sur la Commune de Mana, soit sous forme d'activités libres soit sous forme de centre de loisirs, soit avec des partenariats avec les associations...
- Le projet n°3 entre dans le cadre d'un projet périscolaire pour lequel la Mairie finance en plus le coût des animateurs non chiffrés ici. Cette opération vise à acquérir du matériel informatique (ordinateurs, tablettes...) pour faciliter la mise en place d'activités péri- et extrascolaires dans le bourg et dans les zones isolées.
- Le projet n°4, qui remplace celui validé lors du comité CNES du 02 aout 2016, entre dans le cadre d'activités au Pôle Enfance jeunesse. Il permet l'acquisition de matériels permettant l'accueil des enfants et des jeunes au sein de ce pôle dans le cadre d'activités diverses et variées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

Après en avoir délibéré,



A l'unanimité des membres présents

APPROUVE la décision du COPIL CNES/COMMUNE DE MANA du 02 aout 2016

PROPOSE la modification du projet n°4 validé lors du COPIL CNES/COMMUNE DE MANA du 02 aout 2016 par l'« acquisition de matériels pour les activités du PEJ »

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à inscrire ces opérations dans le budget communal (ou DM)

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à rechercher des financements complémentaires pour la mise en œuvre de ces opérations

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à réaliser ces opérations

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire ou sa 1 ère adjointe à signer toutes conventions relatives au comité de pilotage du 02 aout 2016

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

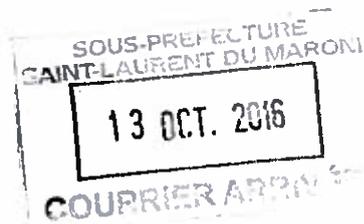
Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,

Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana soussigné, certifie que la présente délibération a été publiée, le _____ et transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**

Georges PATIENT





COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : PARTENARIATS CAF/COMMUNE DE MANA

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adélien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale



ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016

La Commune de Mana et la CAF, soucieuses d'adapter leurs modalités d'accueil, promeuvent ainsi la recherche de solutions adaptées et durables, visant un objectif d'égalité entre les territoires et entre les citoyens pour l'accessibilité aux services publics.

En effet, la collectivité et la CAF s'accordent pour faciliter l'accès à l'information et aux droits de la Branche famille par la réalisation d'un accueil « Caf » de premier niveau dans un local municipal.

Un projet de convention est proposé par la CAF. Cette convention vise à définir les conditions et modalités d'un partenariat entre la CAF et la Commune de Mana pour la réalisation d'un « Point Relais CAF », avec en option un « Point numériques CAF ».

Monsieur le Sénateur Maire expose au Conseil Municipal le projet de délibération ci-dessous.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

APRES en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE ce projet de mettre en place un point relais CAF avec option un point numérique CAF, à savoir la réalisation d'un accueil de premier niveau des usagers souhaitant des informations relatives aux prestations et services de la CAF.

APPROUVE la labellisation de la Commune de Mana comme Point Relais Caf

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire ou l'élu délégué à signer la convention avec la CAF de la Guyane pour la mise en place d'un point relais CAF avec en option un point numérique CAF.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,



Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana
soussigné, certifie que la présente délibération
a été publiée, le _____ et transmise
à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**



Georges PATIENT





COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016

OBJET : CONVENTION PLAN NUMERIQUE

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,	1 ^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
Jean-Claude JADFARD,	2 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Albéric BENTH,	3 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Kou, Augustin YA,	4 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Jennifer FREDERIC,	6 ^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Maurice MARCLOREN,	7 ^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
Joseline BACOU	8 ^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Arlène BOURGUIGNON,	Conseillère Municipale
Tria, Roseine LY,	Conseillère Municipale déléguée
François ALPHONSE,	Conseiller Municipal délégué
Adelien LINO,	Conseillère Municipale déléguée
Suzon OCTAVIE,	Conseiller Municipal délégué
Shereza JUBITANA,	Conseillère Municipale
Yann MANDE,	Conseiller Municipal délégué
Tchoua YA,	Conseiller Municipal
Maria BOCENO,	Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,	Sénateur Maire
Anne-Marie READ,	5 ^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Wilkenson MAZILE,	Conseiller Municipal délégué
Mblia SIONG,	Conseillère Municipale déléguée
Oscar PINAS,	Conseiller Municipal délégué
Steeve PAVANT,	Conseiller Municipal
Marie-Lou PERRIER,	Conseillère Municipale
Philippe FORTUNIER,	Conseiller Municipal
Marie-Tatiana KALLOE,	Conseillère Municipale
Sophie XIONG,	Conseillère Municipale
Kio SIONG,	Conseiller Municipal
Vanh VANG,	Conseiller Municipal
Phia SIONG,	Conseillère Municipale

Non excusés

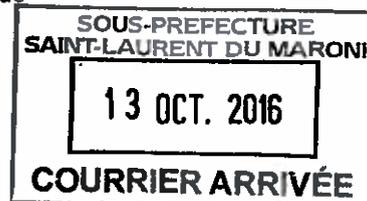
ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mbli SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016



Dans le cadre du plan numérique, le Rectorat propose à la Commune de Mana la signature d'une convention pour l'école BELLONY. La dite école sera rattachée au collège Léo OTHILY.

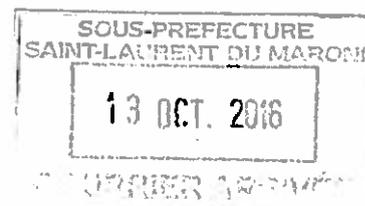
La présente convention définit :

- l'organisation du partenariat entre les parties pour accompagner les équipes des écoles dans la mise en œuvre de leur projet numérique qui s'intègre dans le cadre du « plan numérique pour l'éducation » et identifier les compétences à développer et les équipements numériques mobiles, services et contenus à mettre à disposition en cohérence avec le projet numérique du collège/école;
- les modalités d'évaluation des usages du numérique mis en œuvre à travers ces actions et de promotion à l'échelle locale, académique et nationale ;
- les modalités de financement de l'acquisition des équipements numériques mobiles et services associés.

L'académie s'engage à :

- à verser une subvention exceptionnelle au bénéfice de la commune de Mana pour contribuer au financement de la classe mobile. La subvention est fixée sur la base d'un montant plafonné à 8 000 € par classe mobile. Le taux de prise en charge par l'Etat est fixé à 50 %, soit un plafond de 4 000 € par classe mobile.
- à mettre en place la formation des équipes engagées dans les projets (prise en main des outils, intégration aux usages pédagogiques et éducatifs, sensibilisation à la culture numérique, etc.) ;
- à financer l'achat de ressources pédagogiques numériques. Pour les collèges, la dotation budgétaire est de 30 € par élève et par enseignant. Pour les écoles, cette dotation est de 500€ par école. Elle est versée par l'académie aux collèges de référence indiqués au tableau de l'article 5 ;
- à accompagner la mise en place d'interlocuteurs pour le numérique éducatif dans le collège/école. Il s'agit de les rendre capables d'apprécier leur situation en matière d'infrastructure et de services et d'échanger efficacement avec les services de la collectivité chargée de la maintenance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,



VU l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire ou à sa 1^{ère} adjointe à signer la convention entre le Rectorat et la commune de Mana dans le cadre du Plan Numérique pour l'école BELLONY

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à inscrire sur le budget communal (ou DM) la participation de l'Etat dans le cadre de ce projet

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à inscrire sur le budget communal (ou DM) la participation communale dans le cadre de ce projet

AUTORISE l'acquisition de matériels et de tout autre équipement permettant la réalisation de ce projet.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

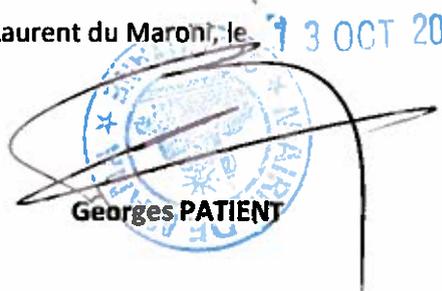
Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,



Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la Commune de Mana
soussigné, certifie que la présente délibération
a été publiée, le _____ et transmise à
Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**



Georges PATIENT

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
13 OCT. 2016
COURRIER ARRIVÉE



COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

**OBJET : MODIFICATION DE LA LISTE DES ACQUEREURS DES PARCELLES DU
LOTISSEMENT LES RAMBOUTANS**

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

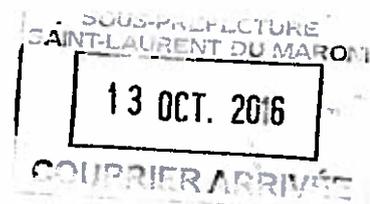
ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016



Monsieur le Sénateur Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que par délibération du 27 novembre 2015 le Conseil Municipal autorise la commune de Mana à procéder à la vente des 15 lots du lotissement LES RAMBOUTANS ainsi qu'à la vente d'une parcelle se situant hors du lotissement à Monsieur Patrick CHAPOT.

Vu les demandes de désistement de :

- Monsieur Tcho SIONG pour le lot 7
- Monsieur Sua SIONG pour le lot 13

Vu la demande d'acquisition du lot 10 par Monsieur Francius CHATEAUBON

Le Sénateur Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à modifier le tableau approuvé lors de la séance du conseil municipal du 27 novembre 2015 fixant le prix et les noms des acquéreurs par cette nouvelle proposition :

ACQUEREURS		Numéro des lots	Superficie en m ²	Prix en m ²	PRIX DE VENTE	Evaluation des domaine
Nom	Prénom					
YA	Va Patrice	1	683	31,90 €	21 787,70 €	23 222,00 €
YA	Kieng	2	683	31,90 €	21 787,70 €	23 222,00 €
CHA	Xiong	3	631	31,90 €	20 128,90 €	21 454,00 €
YA	Moua Jean	4	738	31,90 €	23 542,20 €	25 092,00 €
SIONG	Tchi	5	632	31,90 €	20 160,80 €	21 488,00 €
SIONG	Koua Neng	6	751	31,90 €	23 956,90 €	25 534,00 €
YA & SIONG	Qreu & Dylan	7	529	31,90 €	16 875,10 €	17 986,00 €
SIONG & ROUX	Khou & Eric	8	575	31,90 €	18 342,50 €	19 550,00 €
YA	Ya	9	631	31,90 €	20 128,90 €	21 454,00 €
CHATEAUBON	Francius	10	595	31,90 €	18 980,50 €	20 230,00 €
YANG	Didier	11	575	31,90 €	18 342,50 €	19 550,00 €
YA CHOUA	Jeanne	12	562	31,90 €	17 927,80 €	19 108,00 €
XIONG	Luc	13	575	31,90 €	18 342,50 €	19 550,00 €
VANG	Toua	14	575	31,90 €	18 342,50 €	19 550,00 €
VU	Gilbert	15	719	31,90 €	22 936,10 €	24 446,00 €
CHAPOT	Patrick	Hors lot	643	21,90 €	14 081,70 €	14 146,00 €
					315 664,30 €	335 582,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUÏ l'exposé des motifs rapportés ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 23 de la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 ;

Vu l'avis des services du domaine sur le contrôle des opérations immobilières sur la valeur vénale du lotissement LES RAMBOUTANS ;

Considérant la volonté de la municipalité d'impulser et de favoriser la construction de logement sur son territoire ;



Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DETERMINE le prix de vente au m² des parcelles du lotissement LES RAMBOUTANS à **31,90 euros**

DETERMINE le prix de vente au m² de la parcelle hors lotissement à **21,90 euros**.

ACCEPTE la nouvelle proposition du tableau ci-dessus fixant le prix et les noms des acquéreurs.

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à procéder à la vente des 15 lots du lotissement LES RAMBOUTANS au bénéfice des personnes retenues à cet effet conformément au tableau ci-dessus et à la vente de la parcelle hors lotissement à Monsieur Patrick CHAPOT.

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire ou sa première Adjointe à signer tous documents administratifs relatifs à cette affaire.

CHARGE Maître Lucien PREVOT, notaires associés à Cayenne pour rédiger l'ensemble des actes officiels dans le cadre de la vente de ces lots.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,


Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana soussigné, certifie que la présente délibération a été publiée, le _____ et transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**


Georges PATIENT

**SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
13 OCT. 2016
COURRIER ARRIVÉE.**



COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016

OBJET : ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU TRONCON RD10/CHARVEIN

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale



ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale



Non excusés

ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016

Monsieur le Sénateur Maire rappelle à l'assemblée que le schéma directeur d'alimentation en eau potable approuvé en novembre 2013 avait placé l'alimentation en eau potable du quartier de Charvein dans les actions prioritaires pour l'approvisionnement des populations en eau potable.

Il précise que les services de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt assiste la commune dans cette opération et que les travaux prévus consistent à remplacer sur le forage existant la pompe à motricité humaine par un pompage électrique, à traiter l'eau pompée avant son stockage dans un réservoir sur tour et à mettre en place un réseau de distribution avec des branchements et des bornes-fontaines. Ces travaux ont été estimés à 2 819 000 €.

Monsieur le Sénateur Maire informe le Conseil municipal que cette opération a été retenue sur le programme 2016 du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) est qu'une aide de 704 750 € représentant 25 % de son coût a été accordée. Cette opération présentant un enjeu de santé publique majeur, l'avis formel de l'Agence Régionale de Santé sera sollicité dans ce sens, elle pourra bénéficier d'un taux d'aides de 95 %.

Il présente le plan de financement retenu pour ces travaux :

FEI	704 750 €	25.00 %
Europe FEADER	1 773 300 €	62.90 %
Office de l'Eau de la Guyane	200 000 €	7.10 %
Part Communale	140 000 €	5.00 %
<hr/>		
Total	2 819 000 €	100.00 %

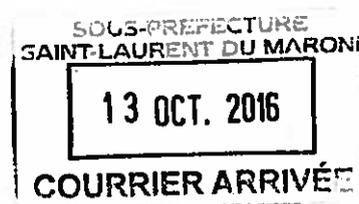
LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé des motifs rapportés,

APRES en avoir délibéré

à l'unanimité des membres présents,

Approuve le plan de financement présenté ;



Sollicite l'aide financière de l'Europe – FEADER et de l'OEG
Arrête le premier montant prévisionnel à 2 819 000,00 € conformément au SDAEP;

Autorise Monsieur le Sénateur Maire à signer toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant ;

Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,


Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la Commune de Mana soussigné, certifie que la présente délibération a été publiée le _____ et transmise à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**


Georges PATIENT

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
13 OCT. 2016
COURRIER ARRIVÉE



COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

**OBJET : AUGMENTATION DU MONTANT DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION DU
PÔLE ENFANCE JEUNESSE ET MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adelien LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

ONT DONNE PROCURATION Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016

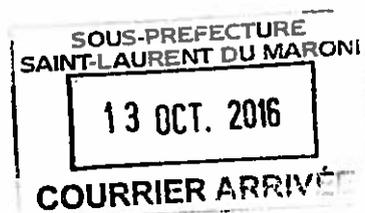


Monsieur le Sénateur Maire expose aux membres du conseil municipal la modification du montant et du plan de financement de l'opération.

Cette modification intervient suite à la demande de la collectivité pour des travaux supplémentaires afin de répondre aux futurs besoins d'exploitation et de confort des locaux.

Le dernier montant de l'opération était de **2 965 000 € 00** avec une répartition financière sur la base suivante :

REGION	27,98 %	829 500,00 €
COMMUNE	12,32 %	365 386,85 €
F E I	43,84 %	1 300 000,00 €
D E T R 2013	4,66 %	138 250,00 €
D E T R 2014	9,84 %	291 863,15 €
T D I L 2013	0,71 %	20 000,00 €
T D I L 2014	0,71 %	20 000,00 €
TOTAL		2 965 000,00 €



Le nouveau montant de l'opération ainsi que sa répartition financière impactent uniquement le financement porté par la commune, sur cette base le nouveau plan de financement est le suivant :

REGION	27,98 %	829 500,00 €
COMMUNE	12,32 %	397 386,85 €
F E I	43,84 %	1 300 000,00 €
D E T R 2013	4,66 %	138 250,00 €
D E T R 2014	9,84 %	291 863,15 €
T D I L 2013	0,71 %	20 000,00 €
T D I L 2014	0,71 %	20 000,00 €
TOTAL		2 997 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI L'exposé des motifs rapportés,

APRES en avoir délibéré

à l'unanimité des membres présents,

Approuve l'augmentation du montant de l'opération à la somme de 2 997 000 € 00 ;

Arrête le nouveau plan de financement avec la répartition suivante :

REGION	27,98 %	829 500,00 €
COMMUNE	12,32 %	397 386,85 €
F E I	43,84 %	1 300 000,00 €
D E T R 2013	4,66 %	138 250,00 €
D E T R 2014	9,84 %	291 863,15 €
T D I L 2013	0,71 %	20 000,00 €
T D I L 2014	0,71 %	20 000,00 €
TOTAL		2 997 000,00 €



Pour extrait certifié conforme

Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,

Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la Commune de Mana
soussigné, certifie que la présente délibération
a été publiée le _____ et transmise
à Monsieur le Sous-préfet de
Saint-Laurent du Maroni, le _____

Georges PATIENT



COMMUNE SYMBOLE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANA
REUNION DU 07 OCTOBRE 2016**

OBJET : VENTE DE LA PARCELLE AS 121 à L'EURL FAT TAT FISHERY

L'an deux mil seize, le vendredi sept du mois d'Octobre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mana, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire du quatrième trimestre 2016 sous la présidence de Madame Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe en l'absence de monsieur Georges PATIENT, Sénateur Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Rosange FIRMIN,
Jean-Claude JADFARD,
Albéric BENTH,
Kou, Augustin YA,
Jennifer FREDERIC,
Maurice MARCLOREN,
Joseline BACOU
Arlène BOURGUIGNON,
Tria, Roseine LY,
François ALPHONSE,
Adellen LINO,
Suzon OCTAVIE,
Shereza JUBITANA,
Yann MANDE,
Tchoua YA,
Maria BOCENO,

1^{ère} Adjointe au Sénateur Maire
2^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
3^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
4^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
6^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
7^{ème} Adjoint au Sénateur Maire
8^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

ETAIENT ABSENTS :

excusés

Georges PATIENT,
Anne-Marie READ,
Wilkenson MAZILE,
Mblia SIONG,
Oscar PINAS,
Steeve PAVANT,
Marie-Lou PERRIER,
Philippe FORTUNIER,
Marie-Tatiana KALLOE,
Sophie XIONG,
Kio SIONG,
Vanh VANG,
Phia SIONG,

Sénateur Maire
5^{ème} Adjointe au Sénateur Maire
Conseiller Municipal délégué
Conseillère Municipale déléguée
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale

Non excusés

ONT DONNE PROCURATION

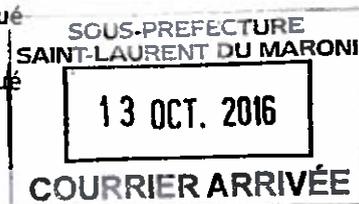
Georges PATIENT, Sénateur Maire à Rosange FIRMIN, 1^{ère} Adjointe
Anne-Marie READ, 5^{ème} Adjointe à Jean-Claude JADFARD, 2^{ème} Adjoint
Wilkenson MAZILE, C. Municipal délégué à Jennifer FREDERIC, 6^{ème} Adjointe
Mblia SIONG, C. Municipale déléguée à Kou, Augustin YA, 4^{ème} Adjointe
Marie-Lou PERRIER, Conseillère Municipale à Maria BOCENO, C. Municipale

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Albéric BENTH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2016



Monsieur le Sénateur Maire expose aux membres du conseil municipal qu'une délibération a été prise lors du conseil municipal du 12 septembre 2010 autorisant la vente de la parcelle AS 121 d'une superficie d'un hectare à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée « **EURL FAT TAT FISHERY** » dans le cadre d'un projet de développement de son activité de pêche artisanale.

Cette parcelle est située en zone inondable en secteur Aua du PLU de la commune de Mana et en zone bleue foncée du PPRI : il s'agit d'une zone où l'intensité du risque est forte mais située à proximité immédiate du centre bourg et impliquée dans la conception du développement urbain de la commune.

A cet effet et conformément à l'article 23 de la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001, l'évaluation des domaines sur la valeur vénale a été sollicitée déterminant le prix à **trente mille euros (30 000.00 euros)**.

Ainsi, afin de permettre le développement d'activité du secteur de la pêche sur le territoire de la commune de Mana, il propose la vente de cette parcelle à **vingt mille euros (20 000.00 euros)** à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée « **EURL FAT TAT FISHERY** ».

L'assemblée délibérante est invitée à délibérer sur cette proposition.

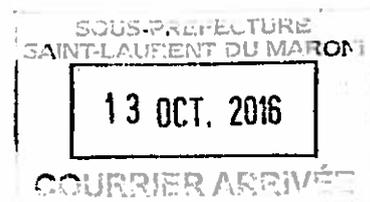
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé de Monsieur le Sénateur Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Sénateur Maire à procéder à la vente de la parcelle AS 121 d'une superficie d'un hectare au profit de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée « **EURL FAT TAT FISHERY** » au montant de **vingt mille euros (20 000.00 euros)**



CHARGE Maître Lucien PREVOT, notaires associés à Cayenne pour rédiger l'ensemble des actes officiels dans le cadre de la vente de ces lots.

AUTORISE en conséquence, Monsieur le Sénateur Maire ou sa 1^{ère} Adjointe à signer toutes les pièces relatives à cette vente.

.....
.....

Pour extrait certifié conforme

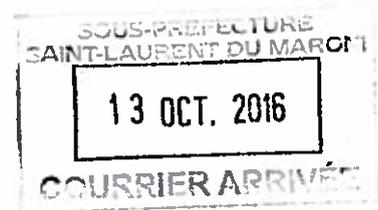
Mana, le 08 Octobre 2016

Le Sénateur Maire,



Georges PATIENT

Le Sénateur Maire de la commune de Mana soussigné, certifie que la présente délibération a été publiée, le _____ et transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, le **13 OCT 2016**



Georges PATIENT